
Séance du 15 novembre 2022

N° 40/2022

Contrat de location
avec l'association
l'Escale pour le
logement 34, rue
des tilleuls

L'an deux mil vingt-deux, le quinze novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à mairie, salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

Présents : Lucy MOREAU, Virginie MARTINS, Didier DAVID, Raphaële GONTIER, Thierry BOISSINOT, Olivier TRAVEL, Annie GUILBERT, Paul VOUHÉ, Christian PINEAU, Sophia AUGER, Patrick MOULINEAU, Marine SACRÉ.

Excusés avec pouvoirs : Jean-Luc CHARTIER pouvoir à Lucy MOREAU, Fabienne THORRÉE pouvoir à Virginie MARTINS, Guillaume PORCHET pouvoir à Christian PINEAU, Isabelle PIDOUX pouvoir à Olivier TRAVEL, Thomas BEVILLE pouvoir à Thierry BOISSINOT, Céline PAILLAT pouvoir à Raphaële GONTIER.

Excusée sans pouvoir : Sandra SAUVAGE.

Secrétaire de séance : Olivier TRAVEL.

Date de convocation : 9 novembre 2022

Date d'affichage : 17 novembre 2022

Conseillers en exercice :	19
Présents :	12
Excusés :	07
Pouvoirs :	06
Votants :	18

Transmission au contrôle de légalité le :

Certifiée exécutoire,



Vu, Le Maire,

Lucy MOREAU

N° 40 : Contrat de location avec l'association l'Escale pour le logement, 34, rue des tilleuls.

Ce logement est occupé par une famille ukrainienne.

Madame le maire propose au conseil de formaliser avec l'association l'Escale qui suit cette famille, un bail de location dans les conditions suivantes :

- Bail soumis au titre I^{er} de la loi du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986.
- A compter du 1^{er} décembre 2022,
- Loyer mensuel de 400 Euros toutes charges comprises.
- Durée de la location : 1 an renouvelable.

Le conseil accepte et autorise le maire à signer le contrat correspondant avec l'association l'Escale.


Le Maire,
Lucy MOREAU